

19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

11) N° de publication : **2 892 581**  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

21) N° d'enregistrement national : **05 10777**

51) Int Cl<sup>8</sup> : H 04 J 13/02 (2006.01), H 04 J 14/00, H 04 L 27/02,  
27/26

12)

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22) Date de dépôt : 21.10.05.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 27.04.07 Bulletin 07/17.

56) Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du  
présent fascicule*

60) Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

71) Demandeur(s) : *ALCATEL Société anonyme* — FR.

72) Inventeur(s) : GODIN JEAN et KONCZYKOWSKA  
AGNIESZKA.

73) Titulaire(s) :

74) Mandataire(s) : MARKS & CLERK FRANCE.

54) MULTIPLEXEUR A HAUT DEBIT A ARCHITECTURE PARALLELE.

57) Le domaine de l'invention est celui des multiplexeurs  
électroniques ou électro-optiques pour la transmission de  
données numériques à haut débit.

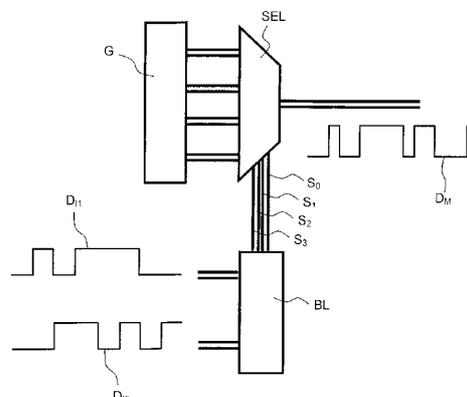
Le dispositif selon l'invention permet de multiplexer deux  
signaux à codage binaire ( $D_{11}$ ,  $D_{12}$ ) de type NRZ. Il com-  
prend essentiellement:

- Un générateur (G) de 4 signaux primaires ( $C_0$ ,  $C_1$ ,  $C_K$   
et  $C_{AK}$ );

- Des moyens de sélection électronique (S) desdits si-  
gnaux primaires contrôlés par les deux signaux initiaux  
( $D_{11}$ ,  $D_{12}$ ) permettant de générer le signal multiplexé final  
( $D_M$ ).

Les moyens de sélection sont complétés par un bloc lo-  
gique (BL) permettant de générer 4 signaux logiques tous  
différents dépendant des deux signaux initiaux ( $D_{11}$ ,  $D_{12}$ ).

L'avantage principal de ce dispositif est de permettre  
l'utilisation de technologies dites ETDM pour la transmission  
de signaux multiplexés à haut débit dans la mesure où les  
circuits logiques nécessaires fonctionnent essentiellement  
à la fréquence moitié de celle du signal multiplexé. Ces  
technologies à transmission électronique sont moins coû-  
teuses que les technologies optiques dites OTDM.



FR 2 892 581 - A1



## MULTIPLEXEUR A HAUT DEBIT A ARCHITECTURE PARALLELE.

5

Le domaine de l'invention est celui des multiplexeurs électroniques pour transmission de données numériques à haut débit.

Pour minimiser le nombre de câbles de transmission de données numériques, il est intéressant de multiplexer les données de façon à faire transiter dans un même câble plusieurs signaux numériques. Pour réaliser le multiplexage de données numériques, il existe différents types de techniques possibles. Une de ces techniques couramment employée est dite TDM, acronyme anglo-saxon signifiant Time Division Multiplexing. Le principe de cette technique est illustrée en figure 1 dans le cas de la transmission de deux signaux  $D_{11}$  et  $D_{12}$ . Les deux signaux numériques ayant le même débit  $F$  sont multiplexés temporellement par un multiplexeur  $M$  qui émet un seul signal numérique  $D_M$  à un débit  $2F$  sur un seul canal  $L$ , ce signal  $D_M$  est ensuite démultiplexé par un démultiplexeur  $DEM$  pour redonner les deux signaux initiaux  $D_{O1}$  et  $D_{O2}$  au débit  $F$ . Généralement, le signal multiplexé  $D_M$  est obtenu en entrelaçant les signaux initiaux, un bit sur deux du signal multiplexé correspond, par exemple, aux bits du premier signal  $D_{11}$ , les autres bits du signal multiplexé correspondant à ceux du second signal  $D_{12}$ .

25 Lorsque le signal multiplexé  $D_M$  est transmis par voie optique, les moyens de multiplexage sont soit des moyens optiques soit des moyens électroniques. Dans le premier cas, on parle de multiplexage OTDM, acronyme anglo-saxon signifiant Optical Time Division Multiplexing. Dans le second cas, on parle de multiplexage ETDM, acronyme anglo-saxon  
30 signifiant Electrical Time Division Multiplexing.

Les technologies ETDM sont moins chères que les technologies OTDM qui sont généralement réservées aux transmissions très haut débit. Les technologies ETDM sont actuellement limitées à 80 gigabits par seconde. Elles utilisent généralement des technologies :

- Pour les débits peu élevés, à base de Silicium-(Bi)-CMOS, acronyme anglo-saxon signifiant Complementary Metal Oxide Semiconductor ;
- Pour les débits plus élevés, à base de SiGe, GaAs ou InP.

5

Actuellement, il existe un besoin croissant pour des transmissions à très haut débit, supérieur à 80 Gbits/s, débit qui n'est pas facilement accessible aux technologies ETDM.

10

Aussi, le dispositif selon l'invention permet de doubler simplement les capacités de multiplexage des technologies ETDM actuelles. On peut ainsi obtenir des débits importants correspondant aux besoins actuels en matière de télécommunications en utilisant des technologies moins coûteuses. Bien entendu, l'invention peut également s'appliquer aux technologies OTDM.

15

Plus précisément, l'invention a pour objet un circuit électronique de multiplexage temporel de deux signaux initiaux à codage binaire de type NRZ, chaque bit des signaux ayant une durée  $T$ , les deux signaux pouvant prendre des valeurs respectives définissant 4 états notés « 0, 0 », « 0, 1 », « 1, 0 », « 1, 1 », ledit circuit comprenant au moins :

20

- Un générateur des 4 signaux primaires associés respectivement à ces dits 4 états :
  - Un premier signal primaire continu d'amplitude correspondant au niveau binaire « 0 » ;
  - Un second signal primaire continu d'amplitude correspondant au niveau binaire « 1 » ;
  - Un troisième signal binaire périodique comportant une succession de bits alternativement aux niveaux binaires « 0 » et « 1 », chaque bit dudit troisième signal ayant une durée  $T/2$ , moitié de la durée des bits des signaux initiaux ;
  - Un quatrième signal binaire périodique comportant une succession de bits alternativement aux niveaux binaires « 0 » et « 1 », chaque bit dudit quatrième

25

30

35

signal ayant une durée  $T/2$ , moitié de la durée des bits des signaux initiaux, ledit quatrième signal étant déphasé d'une durée d'un bit par rapport au troisième signal ;

- 5
- Des moyens de sélection contrôlés par les deux signaux initiaux permettant de générer un signal final à partir des 4 signaux primaires, lesdits moyens étant agencés de façon que, pour chaque durée  $T$  pour laquelle les deux signaux définissent un état donné, le signal final résulte de la

10

sélection pendant cette durée de celui des 4 signaux primaires qui est associé audit état donné.

Typiquement, le signal de sortie est égal au :

- Premier signal primaire si l'état des signaux initiaux vaut « 0, 0 » ;
- 15
- Second signal primaire si l'état des signaux initiaux vaut « 1, 1 » ;
- Troisième signal primaire si l'état des signaux initiaux vaut « 1, 0 » ;
- Quatrième signal primaire si l'état des signaux initiaux vaut
- 20
- « 0, 1 » .

Les autres associations « signaux primaires-états » restent toutefois possibles. Il convient alors dans chaque cas que l'association choisie soit prise en compte au niveau des opérations de démultiplexage effectuées en réception.

- 25
- Avantageusement, le circuit électronique comporte un bloc logique permettant de générer 4 signaux logiques associés respectivement aux 4 états des signaux initiaux, un état logique d'un signal logique valant 1 lorsque les signaux initiaux définissent un état associé audit signal logique et 0 dans les autres cas ; les moyens de sélection peuvent comporter des moyens
- 30
- permettant de réaliser la somme des 4 produits des signaux logiques par les signaux primaires.

Avantageusement, les signaux sont des signaux optiques et les moyens de sélection sont des portes optiques contrôlées électroniquement.

L'invention sera mieux comprise et d'autres avantages apparaîtront à la lecture de la description qui va suivre donnée à titre non limitatif et grâce aux figures annexées parmi lesquelles :

- 5 • La figure 1 représente le principe général d'un ensemble de multiplexage/démultiplexage à deux canaux ;
- La figure 2 représente le principe général du circuit de multiplexage selon l'invention ;
- 10 • La figure 3 représente les variations temporelles des différents signaux mis en œuvre par le circuit de multiplexage selon l'invention ;
- La figure 4 représente une variante du dispositif de multiplexage selon l'invention.

La figure 2 représente le principe général du circuit de multiplexage selon l'invention permettant de multiplexer deux signaux initiaux  $D_{11}$  et  $D_{12}$  à codage binaire de type NRZ, acronyme signifiant Non Retour à Zéro. Les bits composant ces signaux ont une durée temporelle  $T$  à laquelle correspond un débit  $F$  égale à  $1/T$ . Le circuit de multiplexage comprend essentiellement :

- 20 • Un générateur  $G$  de 4 signaux primaires ;
- Des moyens de sélection activés électroniquement SEL desdits signaux primaires contrôlés par les deux signaux initiaux  $D_{11}$  et  $D_{12}$  permettant de générer le signal multiplexé final  $D_M$ .

25 A titre d'exemple, le contrôle des moyens de sélection est obtenu par un bloc logique BL permettant de générer 4 signaux logiques tous différents  $S_0$ ,  $S_1$ ,  $S_2$  et  $S_3$  dépendant des deux signaux initiaux  $D_{11}$  et  $D_{12}$ .

La figure 3 représente les variations temporelles des différents signaux nécessaires à l'invention dans le cas de deux signaux  $D_{11}$  et  $D_{12}$ . Sur cette figure, le temps  $t$  est en abscisse et l'intensité des différents signaux en ordonnée. Les lignes fines verticales sont séparées d'une durée égale à une demi-période  $T/2$ . Les parties grasses des signaux  $D$  et  $C$  représentent les parties utiles servant à la « construction » du signal multiplexé.

35

Comme illustré en figure 3, les 4 signaux primaires issus du générateur G sont les suivants :

- Un premier signal primaire  $C_0$  continu d'amplitude correspondant au niveau binaire « 0 » ;
- 5 • Un second signal primaire  $C_1$  continu d'amplitude correspondant au niveau binaire « 1 » ;
- Un troisième signal primaire  $C_K$  périodique comportant une succession de bits alternativement aux niveaux binaires « 0 » et « 1 », chaque bit dudit troisième signal ayant une  
10 durée  $T/2$ , moitié de la durée des bits des signaux initiaux ;
- Un quatrième signal primaire  $C_{AK}$  périodique comportant une succession de bits alternativement aux niveaux binaires « 0 » et « 1 », chaque bit dudit troisième signal ayant une  
15 durée  $T/2$ , moitié de la durée des bits des signaux initiaux, ledit quatrième signal étant déphasé d'une durée d'un bit par rapport au troisième signal.

Bien entendu, la génération des deux premiers signaux  $C_0$  et  $C_1$  ne pose aucun problème technique. Bien que les signaux  $C_K$  et  $C_{AK}$  soient à une fréquence double de celle des signaux initiaux, leur génération ne pose  
20 également pas de problèmes techniques dans la mesure où ils correspondent à des signaux périodiques simples qu'il est possible de générer à haute fréquence.

Pendant une période  $T$ , la paire de signaux  $D_{11}$  et  $D_{12}$  ne peuvent  
25 avoir que l'un des 4 états possibles suivants : « 0, 0 », « 0, 1 », « 1, 0 », « 1, 1 ». Par conséquent, le signal multiplexé correspondant à ces deux signaux correspond nécessairement à l'un des 4 signaux primaires.

Le but des moyens de sélection est de sélectionner le bon signal primaire correspondant aux différents états des signaux initiaux. A cette fin,  
30 on peut utiliser un bloc logique qui, à partir des signaux initiaux génère 4 signaux logiques  $S_0$ ,  $S_1$ ,  $S_2$  et  $S_3$  associés respectivement aux 4 états des signaux initiaux, l'état logique d'un signal logique valant 1 lorsque les signaux initiaux définissent un état associé audit signal logique et 0 dans les autres cas. Ces signaux sont représentés sur la figure 3. Par exemple,  $S_0$  vaut « 1 »  
35 lorsque les deux signaux  $D_{11}$  et  $D_{12}$  valent « 0, 0 » et  $S_0$  vaut « 0 » lorsque les

deux signaux  $D_{11}$  et  $D_{12}$  valent « 0, 1 », « 1, 0 » et « 1, 1 ». La génération de ces signaux logiques, qui se fait à la fréquence  $F$ , ne pose pas de problèmes de réalisation technique.

Ainsi, les 4 signaux logiques sont représentatifs de l'état des signaux  $D_{11}$  et  $D_{12}$ . Chacun des 4 signaux logiques commande la sélection d'un des 4 signaux primaires. Le signal primaire sélectionné correspond à l'état des signaux  $D_{11}$  et  $D_{12}$ . A titre d'exemple, l'opération logique réalisée est la suivante :

$$D_M = C_0.S_0 + C_K.S_1 + C_{AK}.S_2 + C_1.S_3$$

10

La synchronisation des signaux primaires  $C_K$  et  $C_{AK}$  par rapport aux signaux de sélection est essentielle au bon fonctionnement du circuit. L'utilisation de dispositifs à bascule dites D.FF, FF étant l'acronyme anglo-saxon de Flip-Flop permet de résoudre ce problème. Il est cependant possible que les transitions entre la succession des signaux primaires constituant le signal multiplexé ne soient pas parfaites. Dans ce cas, elles peuvent être filtrées au niveau de la sortie des moyens de sélection.

Il est également possible d'utiliser une autre disposition. En effet, le signal multiplexé est constitué par la succession des bits  $B_{D1}$  du premier signal  $D_1$  suivi des bits  $B_{D2}$  du second signal  $D_2$  pour constituer la succession temporelle  $B_{D1} - B_{D2} - B_{D1+T} - B_{D2+T} - B_{D1+2T} \dots$

On peut obtenir le signal multiplexé de façon différente. On retarde chaque bit  $B_{D2}$  du second signal  $D_2$  d'une durée temporelle égale à la durée d'un bit. On obtient un signal retardé  $D_{2-T}$ . On réalise alors un signal multiplexé par la succession des bits  $B_{D2-T}$  du signal retardé suivi des bits  $B_{D1}$  du signal  $D_1$  pour constituer la succession temporelle  $B_{D2-T} - B_{D1} - B_{D2} - B_{D1+T} - B_{D2+T} \dots$ . Ce second signal multiplexé est, comme on le voit, identique au premier à un retard temporel près égal à une demi-période. Cependant, il a été généré à partir de signaux primaires différents qui apportent un bruit nécessairement différent de celui du signal multiplexé initial. En sommant ces deux signaux multiplexés, on diminue ainsi le bruit de façon importante.

A titre d'exemple, le dispositif représenté en figure 4 permet de réaliser cette fonction. Il comprend :

- Un générateur  $G$  des 4 signaux primaires  $C_0$ ,  $C_1$ ,  $C_K$  et  $C_{AK}$  ;

35

- Deux blocs logiques BL1 et BL2 ;
- Deux moyens de sélection SEL1 et SEL2 reliés au générateur et aux blocs logiques ;
- 5       • Deux circuits à retard, le premier  $LR_T$  générant un premier retard égal à une période  $T$  et le second  $LR_{T/2}$  générant un second retard égal à une demi-période  $T/2$  ;
- Un sommateur analogique S.A..

Le fonctionnement est le suivant :

Chaque bloc logique possède deux entrées notées E1 et E2. le  
 10 montage est tel que, dans le multiplex temporel issu de chaque moyen de sélection SEL1 ou SEL2, les bits correspondant au signal reçu par la première entrée E1 du bloc logique associé BL1 ou BL2 précèdent ceux correspondant au signal reçu par la seconde entrée E2. Les signaux  $D_1$  et  $D_2$  sont connectés respectivement aux entrées E1 et E2 du bloc logique BL1  
 15 et sont connectés respectivement aux entrées E2 et E1 du bloc logique BL2, le signal  $D_2$  étant retardé dans ce cas d'une période  $T$  par le premier circuit à retard  $LR_T$ .

Les blocs logiques BL1 et BL2 génèrent chacun 4 signaux logiques  $S_0, S_1, S_2$  et  $S_3$  qui commandent les signaux primaires des  
 20 sélecteurs SEL1 et SEL2.

En sortie des sélecteurs, on obtient deux signaux multiplexés identiques  $D_{M1}$  et  $D_{M2}$  mais déphasés d'une demi-période. Le second circuit à retard permet de les mettre en phase et le sommateur analogique de les  
 additionner. On obtient alors un signal multiplexé  $D_M$  dont le bruit est réduit.

25 Les circuits selon l'invention peuvent être mis en œuvre par des moyens électroniques classiques sur des signaux initiaux électroniques.

Il est également possible de réaliser un multiplexage produisant un multiplex optique à partir de signaux primaires optiques obtenus au  
 30 moyen, par exemple, de modulateurs électro-optiques. Dans ce dernier cas, les moyens de sélection sont des portes optiques contrôlées électroniquement.

## REVENDECATIONS

5

1. Circuit électronique de multiplexage temporel de deux signaux initiaux ( $D_{11}$ ,  $D_{12}$ ) à codage binaire de type NRZ, chaque bit des signaux ayant une durée  $T$ , les deux signaux pouvant prendre des valeurs respectives définissant 4 états notées « 0, 0 », « 0, 1 », « 1, 0 », « 1,1 », ledit circuit  
10 comprenant au moins :

- Un générateur ( $G$ ) de 4 signaux primaires associés respectivement à ces dits 4 états :

15

- Un premier signal primaire ( $C_0$ ) continu d'amplitude correspondant au niveau binaire « 0 » ;

- Un second signal primaire ( $C_1$ ) continu d'amplitude correspondant au niveau binaire « 1 » ;

20

- Un troisième signal primaire ( $C_K$ ) périodique comportant une succession de bits alternativement aux niveaux binaires « 0 » et « 1 », chaque bit dudit troisième signal ayant une durée  $T/2$ , moitié de la durée des bits des signaux initiaux ;

25

- Un quatrième signal primaire ( $C_{AK}$ ) périodique comportant une succession de bits alternativement aux niveaux binaires « 0 » et « 1 », chaque bit dudit quatrième signal ayant une durée  $T/2$ , moitié de la durée des bits des signaux initiaux, ledit quatrième signal étant déphasé d'une durée d'un bit par rapport au troisième signal ;

30

- Des moyens de sélection ( $SEL$ ) électronique contrôlés par les deux signaux initiaux permettant de générer un signal final ( $D_M$ ) à partir des 4 signaux primaires, lesdits moyens étant agencés de façon que, pour chaque durée  $T$  pour laquelle les deux signaux définissent un état donné, le signal final résulte de la sélection pendant cette durée de celui des 4  
35 signaux primaires qui est associé audit état donné.

2. Circuit électronique de multiplexage selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'association des signaux primaires et des états des signaux initiaux est la suivante :

- Premier signal primaire associé à l'état « 0, 0 » ;
- 5 • Second signal primaire associé à l'état « 1, 1 » ;
- Troisième signal primaire associé à l'état « 1, 0 » ;
- Quatrième signal primaire associé à l'état « 0, 1 » ;

3. Circuit électronique de multiplexage selon l'une des  
10 revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que le circuit électronique comporte, en outre, un bloc logique (BL) permettant de générer 4 signaux logiques ( $S_0$ ,  $S_1$ ,  $S_2$  et  $S_3$ ) associés respectivement aux 4 états des signaux initiaux, l'état logique d'un signal logique valant 1 lorsque les dits signaux initiaux définissent un état associé audit signal logique et 0 dans les autres cas.

15

4. Circuit électronique de multiplexage selon la revendication 3, caractérisé en ce que les moyens de sélection (SEL) comportent des moyens permettant de réaliser la somme des 4 produits des signaux logiques ( $S_0$ ,  $S_1$ ,  $S_2$  et  $S_3$ ) par les signaux primaires ( $C_0$ ,  $C_1$ ,  $C_K$  et  $C_{AK}$ ).

20

5. Circuit électronique de multiplexage selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les signaux sont des signaux optiques et les moyens de sélection sont essentiellement des portes optiques contrôlées électroniquement.

25

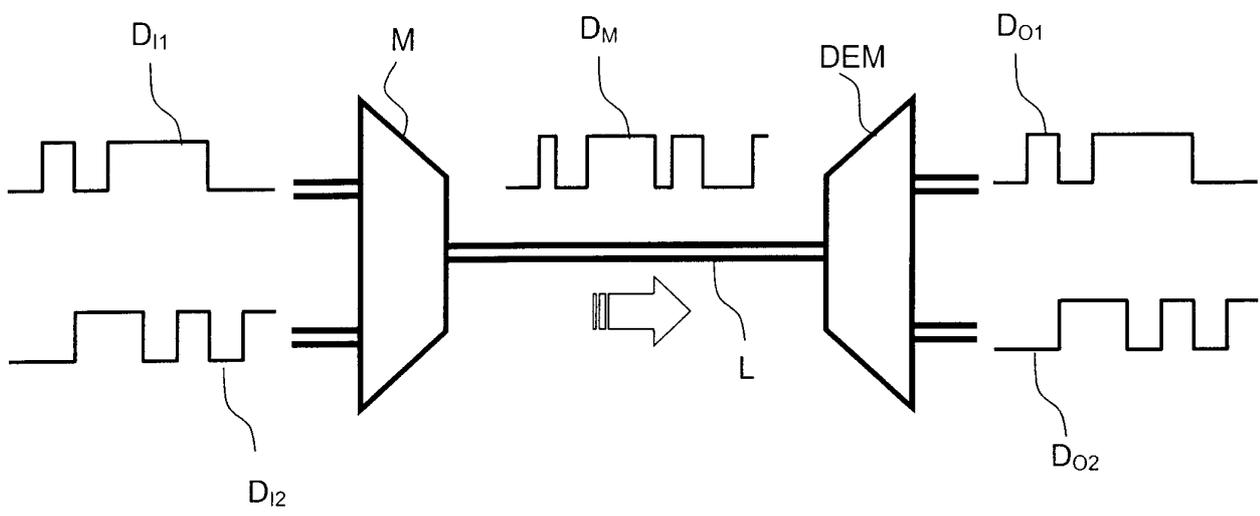


FIG. 1

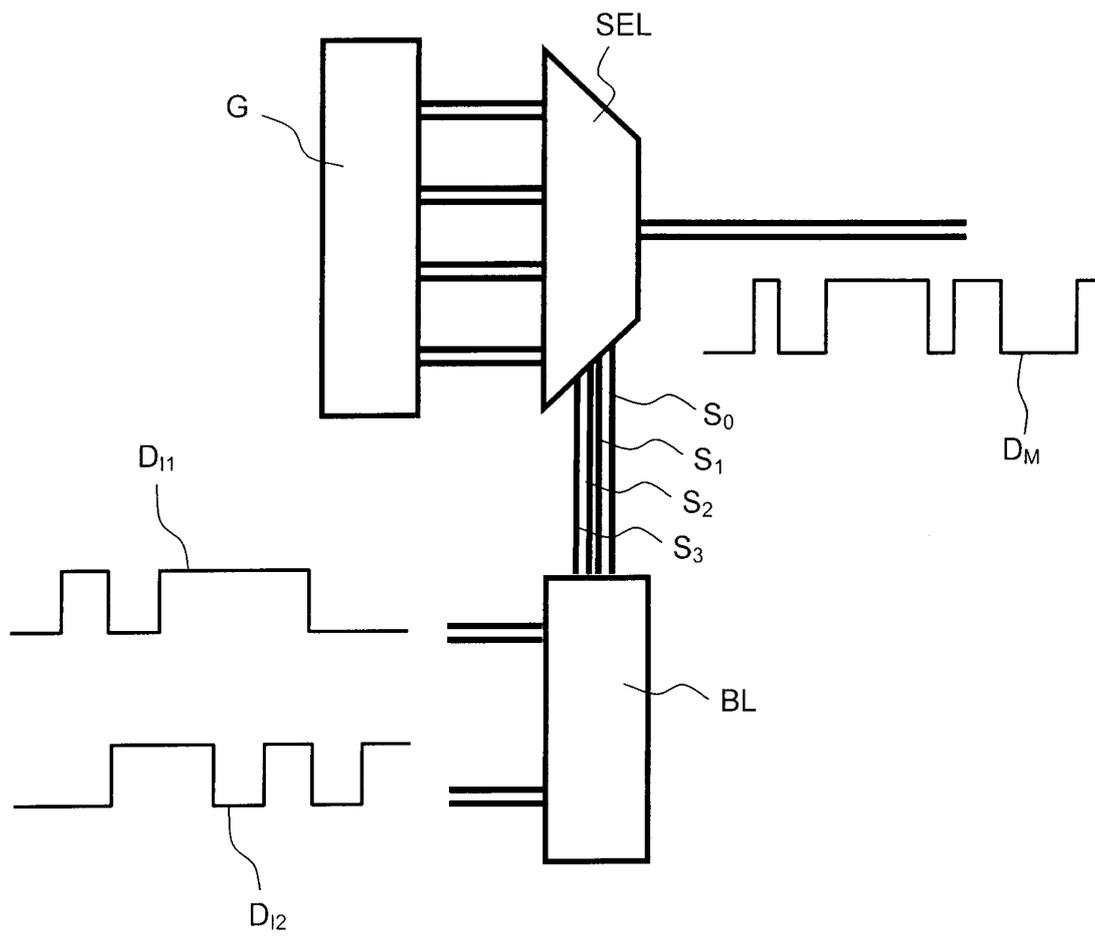


FIG. 2

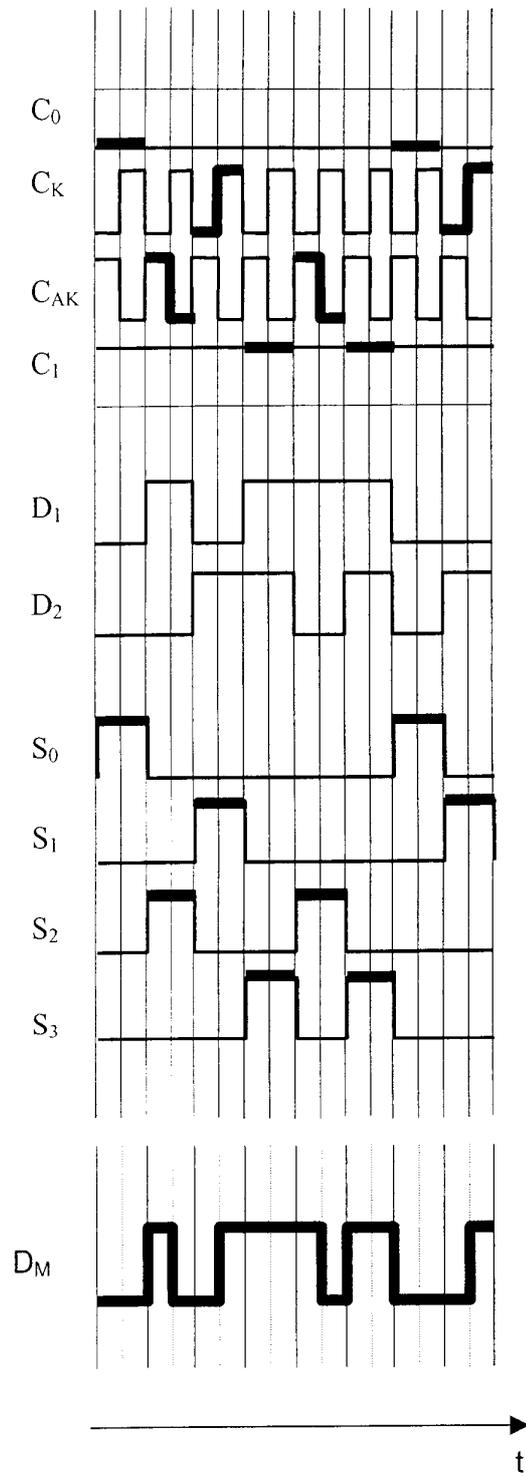


FIG. 3

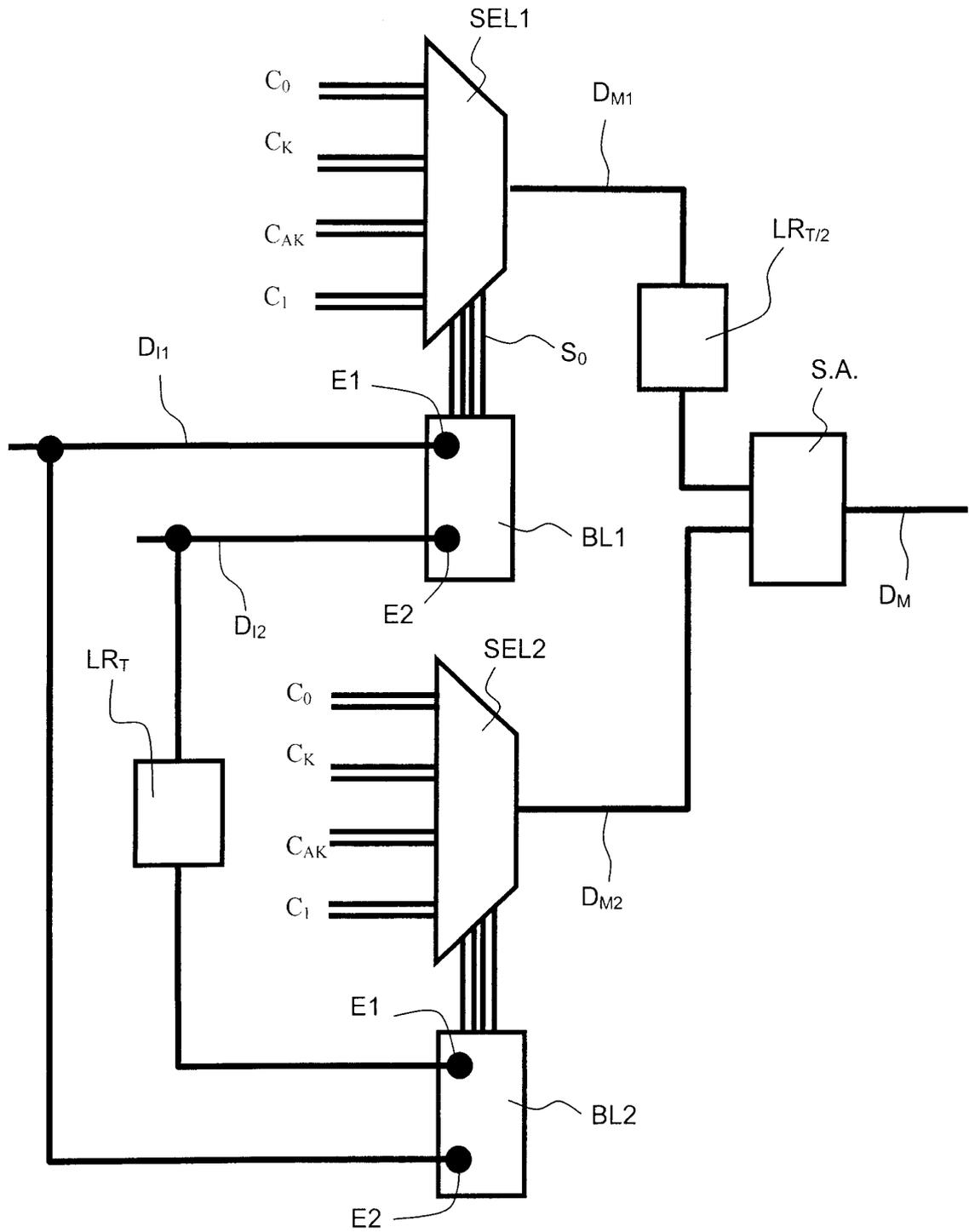


FIG. 4



**RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉLIMINAIRE**  
établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement  
national

FA 671844  
FR 0510777

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	EP 1 026 863 A (NIPPON TELEGRAPH AND TELEPHONE CORPORATION) 9 août 2000 (2000-08-09) * figures 1,2 * * alinéa [0003] - alinéa [0008] * -----	1	H04J13/02 H04J14/00 H04L27/02 H04L27/26
A	US 5 825 807 A (KUMAR ET AL) 20 octobre 1998 (1998-10-20) * figure 10 * * colonne 23, ligne 31 - ligne 44 * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			H04L H04J
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		18 juillet 2006	Chave, J
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0510777 FA 671844**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 18-07-2006

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 1026863      A	09-08-2000	JP      3474794 B2	08-12-2003
		JP      2000224244 A	11-08-2000
		US      6934308 B1	23-08-2005
-----			
US 5825807      A	20-10-1998	AU      1158397 A	29-05-1997
		EP      0860071 A1	26-08-1998
		WO      9717789 A1	15-05-1997
-----			